

Charleroi, le 30 septembre 2020

Rue de la Rivelaine, 21
6061 CHARLEROI

Tél. : +32 (0)71 33 77 11
info@aviq.be

www.aviq.be

DEPARTEMENT BIEN-ÊTRE & SANTÉ
DIRECTION de la PROMOTION de la SANTÉ, PRÉVENTION et SURVEILLANCE des MALADIES
Votre correspondante : Dr Sophie Lokietek - surveillance.sante@aviq.be

Objet : Pandémie de Coronavirus - Application de suivi de contact Coronalert

Madame, Monsieur,

La pandémie de Covid-19 que nous connaissons aujourd'hui a incité les autorités publiques à développer une application destinée à faciliter le suivi des contacts, afin d'enrayer au plus tôt la chaîne de transmission de ce virus.

Identifier rapidement les personnes ayant été en contact avec une maladie infectieuse permet de limiter la propagation de celle-ci. C'est pourquoi, fin septembre, tous les Belges pourront télécharger Coronalert, l'application développée par les entités fédérées de l'ensemble du pays. L'objectif est de leur proposer un outil de prévention supplémentaire contre le coronavirus, en appui aux mesures existantes. Cette application a déjà été testée auprès de 10.000 personnes.

Qu'attendons-nous de votre part ?

Le suivi des contacts est un élément essentiel de la stratégie destinée à freiner la propagation d'une maladie infectieuse comme le Covid-19. Plus nombreuses seront les personnes qui téléchargeront et utiliseront l'application Coronalert, plus on pourra briser la chaîne de transmission du Covid19.

Quels sont les avantages de Coronalert ?

L'application Coronalert s'inscrit dans une large stratégie de santé publique qui inclut à la fois les actions de la cellule de surveillance des maladies infectieuses ainsi que celles du call center tracing. Le but est bel et bien d'interrompre au plus tôt la chaîne de transmission du Covid-19, grâce à la notification précoce de contacts. Cette application, **qui respecte totalement la vie privée de son utilisateur**, permet notamment de renforcer le suivi de contacts, en envoyant rapidement une alerte anonyme à une personne qui a eu un contact étroit avec un autre utilisateur de Coronalert.

Comment fonctionne l'identification des contacts grâce à Coronalert ?

L'application utilise la technologie Bluetooth et l'échange de codes aléatoires anonymes.

Si l'application Coronalert constate qu'un utilisateur a été en contact étroit (distance inférieure ou égale à 1,5 mètre pendant au moins 15 minutes) avec un individu testé positif au coronavirus, elle lui enverra une alerte totalement anonyme. L'utilisateur ne saura donc pas avec qui, ni quand, ni où a eu lieu ce contact à risque.

L'utilisateur qui aura eu un contact à haut risque recevra une notification lui demandant d'effectuer un test. Il devra alors contacter son médecin s'il présente des symptômes du Covid-19. En cas d'absence de symptômes, il pourra obtenir un code via le centre de suivi de contacts pour effectuer un test.

Nous vous invitons dès lors à mettre en évidence cette affiche. L'AVIQ et sa cellule de surveillance des maladies infectieuses sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration et espérons que vous pourrez contribuer au succès du téléchargement de cette application.



Alice Baudine
Administratrice générale de l'AVIQ